

Massy, le 27 janvier 2015

Quantum Genomics lance une augmentation de capital avec offre au public sur Alternext Paris pour financer notamment les études cliniques de la phase IIa de son candidat-médicament QGC001 contre l'hypertension artérielle

- Une levée de fonds d'un montant d'environ 9,1 M€
- Engagement de souscription d'actionnaires d'un maximum de 5 M€
- Fourchette indicative de prix : 5,40 € - 6,30 €
- Période de souscription du 27 janvier au 12 février 2015
- Eligible au PEA, PEA-PME et à la réduction ISF¹ de la loi TEPA

Quantum Genomics (Alternext - FR0011648971 - ALQGC), société biopharmaceutique dont la mission est de développer de nouvelles thérapies pour des besoins médicaux non satisfaits dans le domaine des maladies cardiovasculaires, annonce le lancement d'une augmentation de capital d'environ 9,1 M€ sur le marché Alternext d'Euronext Paris.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a apposé, le 26 janvier 2015, le visa n°15-036 sur le Prospectus relatif à l'augmentation de capital de Quantum Genomics sur Alternext. Le Prospectus est disponible sans frais et sur simple demande auprès de Quantum Genomics, 2 -12 Chemin des Femmes, Bâtiment l'Odyssée, 91300 Massy, France, ainsi que sur les sites Internet de la société (www.quantum-genomics.com ou www.QGC-BOURSE.COM) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Le public est invité à prendre connaissance des risques décrits au chapitre IV « Facteurs de risques » et Deuxième Partie / chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'offre » du Prospectus.

QG001, candidat-médicament « *first-in-class* » pour le traitement de l'hypertension artérielle

- QGC001 est la première molécule d'une nouvelle classe d'agents antihypertenseurs appelés BAPAI (Brain Aminopeptidase A inhibitors - Inhibiteurs de l'Aminopeptidase A au niveau cérébral). Il s'agit d'une prodrogue qui permet de libérer dans le cerveau un inhibiteur sélectif et spécifique de l'Aminopeptidase A et ainsi d'empêcher la production d'Angiotensine III dans le cerveau.

¹ dans la limite d'un plafond de souscriptions de 2,0 M€

- Aujourd'hui, l'hypertension artérielle demeure un besoin médical non satisfait, avec 9,4 millions de décès par an (source : OMS - 2013) liés aux complications de l'hypertension en dépit des médicaments antihypertenseurs existants. En raison de son mécanisme d'action unique, QGC001 pourrait constituer une solution médicale pour les patients insuffisamment contrôlés ou en échec de traitement. En 2013, les médicaments luttant contre l'hypertension artérielle représentaient un marché mondial de 40 milliards de dollars².
- Les études précliniques et les essais cliniques de phase Ia et Ib menés avec QGC001 ont permis d'évaluer positivement l'innocuité, la tolérance, la pharmacocinétique et les paramètres pharmacodynamiques du produit chez l'animal et chez l'homme. Forte de ces résultats, la société va donc poursuivre le développement clinique de QGC001 avec la mise en œuvre d'une étude de phase IIa visant à démontrer son efficacité chez des patients hypertendus.

Financer la phase IIa de QGC001 et la poursuite des autres programmes de R&D pour lutter contre l'hypertension et l'insuffisance cardiaque

Cette augmentation de capital s'inscrit notamment dans le cadre du lancement des études cliniques de phase IIa pour la molécule QGC001. Ce candidat-médicament « *first-in-class* », premier d'une nouvelle classe thérapeutique pour le traitement de l'hypertension artérielle, a obtenu en novembre 2014 les autorisations de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé) et du CPP (Comité de Protection des Personnes) afin d'initier une étude de phase IIa visant à prouver son efficacité sur des patients hypertendus.

L'étude impliquera plusieurs centres d'investigation clinique en France, tous classés « Centres d'excellence » par la Société Européenne d'Hypertension Artérielle (ESH). Le Professeur Michel Azizi, Directeur du Centre d'investigation clinique de l'Hôpital européen Georges-Pompidou à Paris, en sera l'investigateur principal.

Quantum Genomics a pour objectif d'aboutir, d'ici fin 2016, à la signature d'un accord de licence et/ou de partenariat avec un industriel de la santé pour assurer la poursuite du développement clinique de son produit QGC001, son enregistrement et sa commercialisation.

Par ailleurs, les fonds levés seront également destinés à financer la poursuite des autres programmes de R&D engagés à ce jour :

- Réalisation de deux études menées en parallèle de la phase IIa de QGC001, nécessaires à la préparation du dossier pour l'entrée en phase IIb (dite pivot) ;
- Avancement des études précliniques sur les combinaisons QGC011 avec d'autres médicaments antihypertenseurs et le produit « *best-in-class* » QGC006, en monothérapie dans l'hypertension artérielle (présentant une supériorité dans la même classe thérapeutique) ;
- Finalisation des études précliniques pour QGC101, pour la prévention et le traitement de l'insuffisance cardiaque, qui pourrait ensuite passer directement en phase II.

2 Global antihypertensive drugs market in 2013 - The Pharmaletter - Juin 2014

Une augmentation de capital d'ores et déjà soutenue pour moitié par l'actionnaire Téthys, holding de la famille Bettencourt Meyers

Téthys, holding de la famille Bettencourt Meyers, actionnaire de la société à hauteur de 6,6%, s'est engagé à souscrire jusqu'à 5,0 M€ et un maximum de 50 % des actions nouvelles émises (hors exercice de la clause d'extension et de l'option de surallocation). Cet engagement s'effectuera (i) par compensation de créances à hauteur de 3,0 M€ étant précisé que cet ordre sera servi en priorité et intégralement et (ii) par apport en numéraire, jusqu'à 2,0 M€ maximum étant précisé que cet ordre est sans priorité spécifique et pourra être réduit au même titre que les ordres des autres investisseurs en fonction de la demande.

Alix AM, déjà actionnaire de la société à hauteur de 20,9%, s'est engagée à souscrire jusqu'à 500 K€ maximum, en cas de besoin, pour atteindre le seuil de réalisation représentant 75% des actions nouvelles proposées (sur la base d'un prix médian de 5,85 €).

Eligibilité de l'augmentation de capital au PEA, PEA-PME et à la réduction ISF dans le cadre de la loi TEPA

Quantum Genomics rappelle respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283). En conséquence, les actions Quantum Genomics émises dans le cadre de l'augmentation de capital peuvent pleinement être intégrées au sein des plans d'épargne en actions (PEA) et des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

L'augmentation de capital satisfait également aux conditions d'éligibilité à la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) du dispositif fiscal de la loi dite TEPA s'agissant de souscriptions au capital d'une PME. Les souscripteurs personnes physiques pourront, le cas échéant, faire la demande de l'attestation fiscale auprès de la société, qui la leur délivrera jusqu'à atteinte du plafond légal applicable. A ce jour, le montant pouvant encore faire l'objet d'une réduction ISF est de 2,0 M€.

Les demandes d'état individuel seront traitées par ordre d'arrivée, selon la règle du premier arrivé, premier servi. Dès lors que le plafond applicable sera atteint, la société ne délivrera plus d'attestation fiscale.

La société rappelle que la réduction d'ISF est également soumise au respect de certaines conditions par le souscripteur, si bien qu'il appartient à chaque souscripteur de vérifier que les critères d'éligibilité à ce dispositif fiscal s'appliquent à sa situation personnelle. Par ailleurs, les titres dont la souscription a ouvert droit à la réduction d'ISF ne peuvent pas figurer dans un PEA ou un PEA-PME.

Retrouvez toutes les informations relatives à l'augmentation de capital sur
WWW.QGC-BOURSE.COM

CONTACTS

Quantum Genomics

Lionel Ségard
Président-Directeur Général
01 60 13 76 80

Quantum Genomics

Marc Karako
Vice-Président Finance - Relation
investisseurs
01 60 13 76 84
marc.karako@quantum-genomics.com

ACTUS

Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

À PROPOS DE QUANTUM GENOMICS

Quantum Genomics est une société biopharmaceutique dont la mission est de développer de nouvelles thérapies pour des besoins médicaux non satisfaits dans le domaine des maladies cardiovasculaires, notamment l'hypertension artérielle et l'insuffisance cardiaque.

Quantum Genomics développe une nouvelle approche thérapeutique basée sur l'inhibition de l'Amino peptidase A au niveau cérébral (BAPAI - *Brain Amino peptidase A Inhibition*), résultat de plus de vingt années de recherche académique au sein des laboratoires du Collège de France, de l'INSERM, du CNRS et de l'université Paris Descartes.

Quantum Genomics est cotée sur le marché Alternext à Paris (code ISIN : FR0011648971 - mnémo : ALQGC).

Modalités de l'offre

Capital social avant l'opération

Société anonyme au capital social de 1 923 150,21 € divisé en 4 810 087 actions.

Code de l'action

Libellé : QUANTUM GENOMICS
Code ISIN : FR0011648971
Code mnémonique : ALQGC
Lieu de cotation : Alternext Paris

Fourchette indicative de prix

Entre 5,40 € et 6,30 € par action nouvelle

Structure de l'offre

- ▶ Une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert (OPO), principalement destinée aux personnes physiques ;
- ▶ Un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels en France et hors de France.

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans ce cadre sera au moins égal à 10% du nombre total d'actions nouvelles (avant exercice éventuel de la clause d'extension et de l'option de surallocation).

Nombre d'actions émises

1 550 000 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire, pouvant être portée à un maximum de 1 782 500 actions nouvelles en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et 2 049 875 actions en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation.

Montant brut de l'opération

Environ 9,1 M€ sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative de prix de l'offre, soit 5,85 €, pouvant être portée à environ 10,4 M€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et à environ 12,0 M€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et de l'option de surallocation.

Capitalisation boursière à l'issue de l'opération

Environ 37,2 M€, pouvant être portée à environ 40,1 M€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et de l'option de surallocation (le tout sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du prix de l'offre, soit 5,85 €).

Engagements de souscription

Téthys, déjà actionnaire de Quantum Genomics (6,6%), s'est formellement engagé à souscrire jusqu'à 5 000 K€ et un maximum de 50 % des actions nouvelles émises (hors exercice de la clause d'extension et de l'option de surallocation). Cet engagement s'effectuera (i) par compensation de créances à hauteur de 3 000 K€ étant précisé que cet ordre sera servi en priorité et intégralement et (ii) par apport en numéraire, jusqu'à 2 000 K€ maximum étant précisé que cet ordre est sans priorité spécifique et pourra être réduit au même titre que les ordres des autres investisseurs en fonction de la demande.

Alix Asset Management, déjà actionnaire de Quantum Genomics (20,9%), s'est également engagée à souscrire jusqu'à 500 k€ maximum, en cas de besoin, pour atteindre le seuil de réalisation représentant 75% des Actions Nouvelles proposées (1 162 500 actions, soit 6 801 K€ sur la base d'un prix médian de 5,85 €).

Cet engagement a été signé avant le lancement de l'Offre et il ne s'appliquera, au moment de la centralisation, que si les ordres sont insuffisants pour atteindre le seuil de réalisation représentant 75% des Actions Nouvelles. Cet engagement portera sur le montant nécessaire pour essayer d'atteindre ce seuil dans la limite de 500 K€.

Engagements de conservation

- les cinq principales sociétés actionnaires, représentant 53,73 % du capital : jusqu'à l'expiration d'une durée de 12 mois suivant la date de première cotation des actions de Quantum Genomics sur le compartiment « Offre public » d'Alternext Paris. Toutefois, si le cours de Bourse de Quantum Genomics dépasse de plus de 20%, et tant qu'il se maintient au-dessus de ce seuil, le prix auquel sera réalisée la première augmentation de capital par voie d'offre au public des titres de la société, les signataires pourront procéder à des cessions par bloc, jusqu'à 50% des titres qu'ils détiennent au moment de la signature de l'engagement de conservation.
- ensemble des dirigeants et administrateurs, représentant 17,20 % du capital : jusqu'à l'expiration d'une durée de 12 mois suivant la date de première cotation des actions de la Société sur le compartiment « Offre public » d'Alternext Paris.

Calendrier indicatif

lundi 26 janvier 2015	Visa de l'Autorité des marchés financiers sur le prospectus.
mardi 27 janvier 2015	Diffusion d'un communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'offre Diffusion par Euronext de l'avis relatif à l'ouverture de l'OPO Ouverture de l'OPO et du placement global
jeudi 12 février 2015	Clôture de l'OPO et du placement global*.
vendredi 13 février 2015	Centralisation de l'OPO Fixation du prix de l'offre et exercice éventuel de la clause d'extension Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'offre Diffusion du communiqué de presse indiquant le prix de l'offre, le nombre définitif d'actions nouvelles et le résultat de l'offre 1 ^{ère} cotation des actions nouvelles de la société sur le marché Alternext à Paris Début de la période de stabilisation éventuelle
mardi 17 février 2015	Règlement-livraison des actions dans le cadre de l'OPO et du placement global
mercredi 18 février 2015	Reprise de la cotation et début des négociations des actions nouvelles de la société sur le marché Alternext à Paris
vendredi 13 mars 2015	Date limite d'exercice de l'option de surallocation par le Chef de file et Teneur de livre Fin de la période de stabilisation éventuelle

* sauf clôture anticipée

Modalités de souscription

Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 12 février 2015 à 18 heures (heure de Paris). Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par le Chef de File Teneur de Livre au plus tard le 12 février 2015 à 18 heures (heure de Paris).

Intermédiaires financiers

Invest Securities
Corporate Finance

Conseil

Invest Securities
Société de Bourse

Chef de file & Teneur de livre

ACTUS
finance & communication

Communication financière

Avertissement

Le présent communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Quantum Genomics (les « Actions ») dans un quelconque pays.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, telle que modifiée et telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les Actions peuvent être offertes dans les Etats membres uniquement : (a) à des personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus ; ou (b) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Quantum Genomics d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 ou (iv) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. Les Actions n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Quantum Genomics n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux Etats-Unis.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers contient des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans le prospectus de la société, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Quantum Genomics est présente.

Invest Securities, agissant en qualité d'agent stabilisateur, pourra, sans y être tenue, et avec faculté d'y mettre fin à tout moment, pendant une période de 30 jours à compter de la date de fixation du prix de l'offre, soit, selon le calendrier indicatif, du 28 janvier au 28 février 2015 intervenir aux fins de stabilisation du marché des actions Quantum Genomics, dans le respect de la législation et de la réglementation applicables et notamment du Règlement (CE) n°2273/2003 de la Commission du 22 décembre 2003. Les interventions réalisées au titre de ces activités visent à soutenir le prix de marché des actions Quantum Genomics et sont susceptibles d'affecter leur cours.

Résumé du Prospectus

Visa n°15-036 en date du 26 janvier 2015 de l'AMF

Le résumé est constitué d'informations requises connues sous le nom « Eléments ». Ces Eléments sont numérotés dans les Sections A - E (A. 1 - E. 7).

Ce résumé contient tous les Eléments nécessaires pour être inclus dans un résumé pour ce type de valeurs mobilières et de l'Emetteur. Parce que certains Eléments ne sont pas requis, il peut y avoir des lacunes dans la séquence de numérotation des Eléments.

Même si un Elément peut être requis dans le résumé en raison du type de valeurs mobilières et de l'Emetteur, il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être donnée quant à l'Elément. Dans ce cas, une courte description de l'Elément est incluse dans le résumé avec la mention « Sans objet ».

A Introduction et avertissements	
A.1 Introduction et avertissements	<p>Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus.</p> <p>Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus par l'investisseur.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Une responsabilité civile n'est attribuée qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, mais uniquement si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.</p>
A.2 Consentement de l'émetteur sur l'utilisation du prospectus	Sans objet.
B Emetteur	
B.1 Raison sociale / Dénomination sociale	Quantum Genomics (« Quantum Genomics », la « Société » ou l'« Émetteur »).
B.2 Siège social / Forme juridique / Législation / Pays d'origine	<p>Quantum Genomics est une société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 923 150,21 €</p> <p>immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Evry sous le numéro 487 996 647.</p> <p>Son siège social est situé au 2 - 12 Chemin Des Femmes –L'Odyssée, 91300 Massy - France.</p>
B.3 Nature des opérations et Principales activités	<p>Constituée en décembre 2005, Quantum Genomics, est une société de biotechnologie qui a développé une approche thérapeutique innovante pour combattre des maladies cardiovasculaires telles que l'hypertension artérielle et l'insuffisance cardiaque grâce à une nouvelle classe de médicaments, les « Brain Aminopeptidase A inhibitors ou BAPAls ». Ces molécules sont capables d'inhiber l'activité de l'Aminopeptidase A (APA) au niveau cérébral.</p>

	<p>Depuis sa création, Quantum Genomics a concentré l'essentiel de ses investissements au développement du produit QGC001, le premier candidat-médicament de la classe des BAPAI. La Société développe les candidat-médicaments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - QGC001 est un candidat médicament qui permet d'interférer avec les mécanismes impliqués dans la genèse et le maintien de la pression artérielle chez les patients hypertendus. - QGC011 est une combinaison de traitements médicamenteux entre le QGC001 et un antihypertenseur inhibiteur de l'enzyme de conversion de l'angiotensine. Ce programme permet l'élargissement du potentiel de marché de la technologie BAPAI. - QGC006 est un candidat médicament de 2^{ème} génération "back-up" du QGC001 qui pourrait devenir un «Best in Class» du produit. En effet, QGC006 est 10 fois plus puissant que QGC001 sur l'inhibition de l'activité de l'Amino-peptidase A. Le QGC006 permettra à Quantum Genomics de renforcer son portefeuille de brevets en allongeant le cycle de vie des BAPAI. - QGC101 est le même candidat médicament que le QGC001 mais pour une autre indication thérapeutique dans laquelle l'Amino-peptidase A est impliquée, l'insuffisance cardiaque congestive. Ce programme permet un élargissement du potentiel thérapeutique vers d'autres pathologies. <p>Le modèle économique de Quantum Genomics n'est pas de commercialiser ses produits directement. La Société prévoit d'assurer le développement de ceux-ci par ses propres moyens, jusqu'à l'issue des essais cliniques de phase IIa puis de constituer une alliance avec un laboratoire pharmaceutique qui puisse faire progresser la conception de la technologie pour parvenir à leur mise sur le marché.</p> <p>Les accords de licence avec le ou les industriels permettront à Quantum Genomics de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ne plus supporter financièrement les phases cliniques et réglementaires dès la signature de la licence ; - bénéficier d'un savoir-faire quant à la commercialisation et la distribution du produit ; et - toucher des revenus (<i>upfront/milestones</i>) à chaque avancée dans la phase du développement, selon les modalités préétablies, puis des royalties pendant la durée de commercialisation du produit. <p>Quantum Genomics a signé fin décembre 2013 un accord de collaboration, avec option de licence, dans le traitement de l'insuffisance cardiaque avec une société majeure dans le domaine de la santé animale. Cet accord vise à poursuivre le développement d'un candidat-médicament pour le traitement de l'insuffisance cardiaque chez le chien.</p> <p>A la date du présent Prospectus, la Société vient d'obtenir l'autorisation de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament) et du CPP (Comité de Protection des Personnes) pour réaliser les essais cliniques de phase IIa avec son candidat-médicament QGC001. Ceux-ci devraient démarrer au premier trimestre 2015.</p> <p>Il est précisé qu'à la date du présent Prospectus, la Société n'a signé aucun contrat de licence avec un laboratoire pharmaceutique.</p>
<p>B.4 Tendances récentes ayant des répercussions</p>	<p>La stratégie de Quantum Genomics à moyen terme consiste à accentuer ses efforts sur son programme « Hypertension » autour du produit QGC001 pour aboutir dans un délai de 1 à 2 ans à un partenariat avec un industriel de la santé. Dans ce but et afin</p>

sur la Société

de rendre le programme le plus attractif possible aux yeux des industriels du secteur pharmaceutique, la Société ambitionne de démontrer dans des essais de *phase IIa*, le potentiel thérapeutique du produit QGC001 seul et en l'association avec d'autres agents antihypertenseurs pour le traitement de l'hypertension.

En parallèle la société a – également – accéléré le processus de développement de son produit dans l'insuffisance cardiaque afin de pouvoir obtenir des preuves de concept chez l'animal et d'envisager le lancement d'une étude de phase IIa chez le malade.

De plus, à l'issue de l'étude de faisabilité et sous réserve de résultats positifs, Quantum Genomics souhaite lancer la production d'un nouveau lot de QGC001 sous la forme de sel de lysinate afin de mener une étude clinique de bioéquivalence chez l'Homme avec le produit QGC001 salifié : QGC001L.

En conséquence, la Société souhaite au travers des investissements qui seront consacrés à ses programmes de R&D, renforcer significativement l'attractivité et la valeur potentielle de la Société afin de négocier avec un industriel de la santé des conditions financières pour un accord de licence.

Enfin, Quantum Genomics a signé avec une société majeure du domaine de la santé animale, un accord de collaboration, avec option de licence, pour le programme QGC101. Cet accord vise à poursuivre le développement d'un candidat-médicament pour le traitement de l'insuffisance cardiaque chez le chien. Les études sur le chien débuteront en janvier 2015, les résultats seront connus d'ici juin 2015 et la date limite de levée d'option est au plus tard le 31 décembre 2015.

A l'issue de cette étude, la société partenaire disposera d'une période de 6 mois pour lever l'option afin de poursuivre le développement et commercialiser le futur médicament dans le cadre d'un accord de licence à négocier avec Quantum Genomics.

A ce stade, les caractéristiques d'un partenariat, notamment les conditions financières et la durée, n'ont pas été fixées. Elles le seront uniquement en cas de levée de l'option. En cas de signature d'un contrat de licence, Quantum Genomics recevra un règlement initial (upfront), des paiements d'étapes (milestones) et des royalties lorsque le candidat médicament sera commercialisé

Les prochaines étapes de développement envisagées pour les différents programmes de R&D de la Société sont présentées ci-dessous :

	2015	2016
Programme 1 (QGC001)	Optimisation de la forme pharmaceutique et galénique Résultats des études de toxicité chez le rat et le chien en doses répétées sur 3 mois (qui constituent un des éléments nécessaires au dépôt d'un dossier d'autorisation de phase IIb) Recrutement de 50% des patients de l'étude IIa	Résultat de l'étude de la <i>phase IIa</i> Bioéquivalence chez l'homme du sel de lysinate du QGC001 Préparation d'une phase II pivot (IIb)
Programme 2 (QGC011)	Résultats des études chez le rongeur hypertendu en doses répétées Résultats des études de <i>pharmacocinétique</i> et toxicité chez le rat en doses répétées	Résultats des études de <i>pharmacocinétique</i> et toxicité chez le chien en doses répétées

	<p>Programme 3 (QGC006) Résultats des études chez le rat hypertendu en dose unique</p> <p>Programme 4 (QGC101) Résultats sur l'IC en doses répétées (modèle chien) Résultats sur l'IC post-infarctus (modèle rat sur 28 jours)</p> <p>Lancement d'une production pilote Démarrage des études de toxicité réglementaire</p> <p>Résultats sur l'IC post-infarctus (modèle rat sur 3 mois)</p>																																																																																																																																																																								
<p>B.5 Description du Groupe</p>	<p>Quantum Genomics détient 100% du capital et des droits de vote de la société Eurobiobiz.</p> <p>Eurobiobiz est une société par actions simplifiée, au capital de 40.001 euros, dont le siège social est situé à Massy, immatriculée au RCS Evry sous le numéro 424 209 971.</p> <p>Créée en 1999 par Michel Lepers, et présidé depuis 2008 par Lionel SÉGARD, Eurobiobiz est un cabinet de conseil, spécialisé dans les biotechnologies, concernant la recherche, le développement et la réalisation de logiciels et outils internet, la formation, le coaching, les conseils et services liés à la valorisation de l'innovation (chiffre d'affaires 2012 : 58 K€).</p> <p>Depuis septembre 2012, Eurobiobiz a cédé son fonds de commerce à l'entreprise Efficient Innovation. A présent, sa seule activité est la mise à disposition à Quantum Genomics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un outil informatique de calcul de rNPV (risk-adjust Net Present Value) permettant d'évaluer les risques futurs de flux de trésorerie en lien avec l'activité de Quantum Genomics ; - d'une base de données de projets européens innovants dont les porteurs ont été formés dans le cadre des séminaires précédemment organisés par Eurobiobiz. <p>Eurobiobiz a procédé en décembre 2012 à la cession du fonds de commerce de la société pour la partie consultance. Toutefois, Quantum Genomics souhaite conserver la structure pour bénéficier du réseau de chercheurs formés par Eurobiobiz au travers des BioBiz et Biobootcamp.</p>																																																																																																																																																																								
<p>B.6 Actionariat</p>	<p>Répartition à la date du présent Prospectus</p> <table border="1" data-bbox="443 1395 1453 1910"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Actionnaires</th> <th colspan="3">Capital existant</th> <th colspan="3">Capital dilué</th> </tr> <tr> <th>Nombre de titres</th> <th>% de détention</th> <th>Nbre de droits de vote</th> <th>% de droits de vote</th> <th>Nombre de titres</th> <th>% de détention</th> <th>Nbre de droits de vote</th> <th>% de droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Alix Asset Management PTE Ltd.</td> <td>1 006 608</td> <td>20,93%</td> <td>1 284 386</td> <td>22,39%</td> <td>1 006 608</td> <td>18,29%</td> <td>1 284 386</td> <td>19,98%</td> </tr> <tr> <td>Grand Allied Creation Compagny Ltd.</td> <td>785 505</td> <td>16,33%</td> <td>1 063 283</td> <td>18,54%</td> <td>785 505</td> <td>14,28%</td> <td>1 063 283</td> <td>16,54%</td> </tr> <tr> <td>Tethys</td> <td>318 667</td> <td>6,62%</td> <td>318 667</td> <td>5,56%</td> <td>318 667</td> <td>5,79%</td> <td>318 667</td> <td>4,96%</td> </tr> <tr> <td>Delore & Associés SAS</td> <td>280 581</td> <td>5,83%</td> <td>419 469</td> <td>7,31%</td> <td>280 581</td> <td>5,10%</td> <td>419 469</td> <td>6,53%</td> </tr> <tr> <td>ADOR Corporation</td> <td>193 055</td> <td>4,01%</td> <td>386 110</td> <td>6,73%</td> <td>193 055</td> <td>3,51%</td> <td>386 110</td> <td>6,01%</td> </tr> <tr> <td>Sous-total Family Office</td> <td>2 584 416</td> <td>53,73%</td> <td>3 471 915</td> <td>60,53%</td> <td>2 584 416</td> <td>46,97%</td> <td>3 471 915</td> <td>54,01%</td> </tr> <tr> <td>Lionel SEGARD - Président directeur Général</td> <td>395 119</td> <td>8,21%</td> <td>395 119</td> <td>6,89%</td> <td>619 034</td> <td>11,25%</td> <td>619 034</td> <td>9,63%</td> </tr> <tr> <td>Marc KARAKO - Directeur Financier et Administrateur</td> <td>122 135</td> <td>2,54%</td> <td>122 135</td> <td>2,13%</td> <td>150 474</td> <td>2,73%</td> <td>150 474</td> <td>2,34%</td> </tr> <tr> <td>Christian BECHON - Administrateur</td> <td>114 080</td> <td>2,37%</td> <td>114 080</td> <td>1,99%</td> <td>148 122</td> <td>2,69%</td> <td>148 122</td> <td>2,30%</td> </tr> <tr> <td>Michel LEPEERS</td> <td>60 333</td> <td>1,25%</td> <td>60 333</td> <td>1,05%</td> <td>112 696</td> <td>2,05%</td> <td>112 696</td> <td>1,75%</td> </tr> <tr> <td>Jean-Philippe MILON</td> <td>57 040</td> <td>1,19%</td> <td>57 040</td> <td>0,99%</td> <td>84 182</td> <td>1,53%</td> <td>84 182</td> <td>1,31%</td> </tr> <tr> <td>Maurice SALAMA et via Multifinances International</td> <td>64 912</td> <td>1,35%</td> <td>64 912</td> <td>1,13%</td> <td>166 061</td> <td>3,02%</td> <td>166 061</td> <td>2,58%</td> </tr> <tr> <td>Fabrice BALAVOINE</td> <td>13 709</td> <td>0,29%</td> <td>13 709</td> <td>0,24%</td> <td>64 312</td> <td>1,17%</td> <td>64 312</td> <td>1,00%</td> </tr> <tr> <td>Olivier Madonna</td> <td>0</td> <td>0,00%</td> <td>0</td> <td>0,00%</td> <td>19 086</td> <td>0,35%</td> <td>19 086</td> <td>0,30%</td> </tr> <tr> <td>Sous-total Managers</td> <td>827 328</td> <td>17,20%</td> <td>827 328</td> <td>14,42%</td> <td>1 363 967</td> <td>24,79%</td> <td>1 363 967</td> <td>21,22%</td> </tr> <tr> <td>Flottant</td> <td>1 398 343</td> <td>29,07%</td> <td>1 436 416</td> <td>25,04%</td> <td>1 554 078</td> <td>28,24%</td> <td>1 592 151</td> <td>24,77%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>4 810 087</td> <td>100%</td> <td>5 735 659</td> <td>100%</td> <td>5 502 461</td> <td>100%</td> <td>6 428 033</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table> <p>A la date du présent Prospectus, la Société a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emis et attribué 2 022 870 BSA 2009 : Si l'intégralité de ces BSA était exercée, ceux-ci 	Actionnaires	Capital existant			Capital dilué			Nombre de titres	% de détention	Nbre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre de titres	% de détention	Nbre de droits de vote	% de droits de vote	Alix Asset Management PTE Ltd.	1 006 608	20,93%	1 284 386	22,39%	1 006 608	18,29%	1 284 386	19,98%	Grand Allied Creation Compagny Ltd.	785 505	16,33%	1 063 283	18,54%	785 505	14,28%	1 063 283	16,54%	Tethys	318 667	6,62%	318 667	5,56%	318 667	5,79%	318 667	4,96%	Delore & Associés SAS	280 581	5,83%	419 469	7,31%	280 581	5,10%	419 469	6,53%	ADOR Corporation	193 055	4,01%	386 110	6,73%	193 055	3,51%	386 110	6,01%	Sous-total Family Office	2 584 416	53,73%	3 471 915	60,53%	2 584 416	46,97%	3 471 915	54,01%	Lionel SEGARD - Président directeur Général	395 119	8,21%	395 119	6,89%	619 034	11,25%	619 034	9,63%	Marc KARAKO - Directeur Financier et Administrateur	122 135	2,54%	122 135	2,13%	150 474	2,73%	150 474	2,34%	Christian BECHON - Administrateur	114 080	2,37%	114 080	1,99%	148 122	2,69%	148 122	2,30%	Michel LEPEERS	60 333	1,25%	60 333	1,05%	112 696	2,05%	112 696	1,75%	Jean-Philippe MILON	57 040	1,19%	57 040	0,99%	84 182	1,53%	84 182	1,31%	Maurice SALAMA et via Multifinances International	64 912	1,35%	64 912	1,13%	166 061	3,02%	166 061	2,58%	Fabrice BALAVOINE	13 709	0,29%	13 709	0,24%	64 312	1,17%	64 312	1,00%	Olivier Madonna	0	0,00%	0	0,00%	19 086	0,35%	19 086	0,30%	Sous-total Managers	827 328	17,20%	827 328	14,42%	1 363 967	24,79%	1 363 967	21,22%	Flottant	1 398 343	29,07%	1 436 416	25,04%	1 554 078	28,24%	1 592 151	24,77%	Total	4 810 087	100%	5 735 659	100%	5 502 461	100%	6 428 033	100%
Actionnaires	Capital existant			Capital dilué																																																																																																																																																																					
	Nombre de titres	% de détention	Nbre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre de titres	% de détention	Nbre de droits de vote	% de droits de vote																																																																																																																																																																	
Alix Asset Management PTE Ltd.	1 006 608	20,93%	1 284 386	22,39%	1 006 608	18,29%	1 284 386	19,98%																																																																																																																																																																	
Grand Allied Creation Compagny Ltd.	785 505	16,33%	1 063 283	18,54%	785 505	14,28%	1 063 283	16,54%																																																																																																																																																																	
Tethys	318 667	6,62%	318 667	5,56%	318 667	5,79%	318 667	4,96%																																																																																																																																																																	
Delore & Associés SAS	280 581	5,83%	419 469	7,31%	280 581	5,10%	419 469	6,53%																																																																																																																																																																	
ADOR Corporation	193 055	4,01%	386 110	6,73%	193 055	3,51%	386 110	6,01%																																																																																																																																																																	
Sous-total Family Office	2 584 416	53,73%	3 471 915	60,53%	2 584 416	46,97%	3 471 915	54,01%																																																																																																																																																																	
Lionel SEGARD - Président directeur Général	395 119	8,21%	395 119	6,89%	619 034	11,25%	619 034	9,63%																																																																																																																																																																	
Marc KARAKO - Directeur Financier et Administrateur	122 135	2,54%	122 135	2,13%	150 474	2,73%	150 474	2,34%																																																																																																																																																																	
Christian BECHON - Administrateur	114 080	2,37%	114 080	1,99%	148 122	2,69%	148 122	2,30%																																																																																																																																																																	
Michel LEPEERS	60 333	1,25%	60 333	1,05%	112 696	2,05%	112 696	1,75%																																																																																																																																																																	
Jean-Philippe MILON	57 040	1,19%	57 040	0,99%	84 182	1,53%	84 182	1,31%																																																																																																																																																																	
Maurice SALAMA et via Multifinances International	64 912	1,35%	64 912	1,13%	166 061	3,02%	166 061	2,58%																																																																																																																																																																	
Fabrice BALAVOINE	13 709	0,29%	13 709	0,24%	64 312	1,17%	64 312	1,00%																																																																																																																																																																	
Olivier Madonna	0	0,00%	0	0,00%	19 086	0,35%	19 086	0,30%																																																																																																																																																																	
Sous-total Managers	827 328	17,20%	827 328	14,42%	1 363 967	24,79%	1 363 967	21,22%																																																																																																																																																																	
Flottant	1 398 343	29,07%	1 436 416	25,04%	1 554 078	28,24%	1 592 151	24,77%																																																																																																																																																																	
Total	4 810 087	100%	5 735 659	100%	5 502 461	100%	6 428 033	100%																																																																																																																																																																	

donneraient droit à **220 269** actions nouvelles.

- Emis et attribué 5 766 967 **BSA 06-10** : Si l'intégralité de ces BSA était exercée, ceux-ci donneraient droit à **320 387** actions nouvelles.
- Emis et attribué 1 120 000 **BSA 06-12** : Si l'intégralité de ces BSA était exercée, ceux-ci donneraient droit à **54 167** actions nouvelles.
- Emis et attribué 97 551 **BSA 11-13** : Si l'intégralité de ces BSA était exercée, ceux-ci donneraient droit à **97 551** actions nouvelles.

	Titres existants	En cas d'exercice uniquement des BSA 2009	En cas d'exercice uniquement des BSA 06-10	En cas d'exercice uniquement des BSA 06-12	En cas d'exercice uniquement des BSA 11-13	En cas d'exercice de l'intégralité des instruments dilutifs
Nbre d'actions créées	4 810 087	220 269	320 387	54 167	97 551	692 374
Dilution		4,38%	6,24%	1,11%	1,99%	12,58%

A la date du présent Prospectus, en cas d'exercice de tous les instruments donnant accès au capital, la dilution serait de 12,58%.

Par ailleurs, conformément à la politique de ressource humaine mise en place par la Société qui permet à des salariés, consultants, administrateurs et inventeurs de pouvoir souscrire à des bons de souscription d'actions, le Conseil d'Administration de Quantum Genomics autorisera l'émission de BSA après la réalisation de l'Offre.

Les bénéficiaires des BSA seront :

- Tous les salariés de l'entreprise : Lionel Ségard, Marc Karako, Jean-Philippe Milon, Fabrice Balavoine, Olivier Madonna, Yannick Marc et Véronique Pellicer.
- Les autres membres du conseil d'administration : Christian Béchon et Maurice Salama
- Les 2 principaux inventeurs : Pierre Corvol et Catherine Llorens-Cortes.

Cette émission de BSA a été autorisée par la 17ème résolution de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2013. Ces BSA devraient être émis au 1er semestre 2015. Ces BSA permettront la souscription d'actions de la Société engendrant une **dilution maximale³ de 15%**.

Ces BSA seront émis à un prix d'environ 10% du Prix de l'Offre et le prix d'exercice d'un BSA sera égal ou supérieur au Prix de l'Offre.

Ces BSA seront émis à un prix d'environ 10% du Prix de l'Offre et le prix d'exercice d'un BSA sera égal ou supérieur au Prix de l'Offre.

³ La dilution s'entend ici comme le nombre d'actions issues de l'exercice de tous les instruments dilutifs existants avant opération (BSA 2009, BSA 06-2010, BSA 06-2012, BSA 11-13) et celles issues du plan de BSA émis post-opération divisé par le nombre d'actions post-opération, tenant compte (i) le cas échéant des actions issues de l'exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation (ii) des actions issues de l'exercice de tous les instruments dilutifs existants avant opération (BSA 2009, BSA 06-2010, BSA 06-2012, BSA 11-13) et (iii) des actions issues du plan de BSA émis post-opération.

B.7 Informations financières sélectionnées

(en k€)	30/06/2014	31/12/2013	31/12/2012
Actif immobilisé net	648	547	305
<i>dont Immobilisations Incorporelles</i>	432	314	66
<i>dont Immobilisations Corporelles</i>	20	17	23
<i>dont Immobilisations financières</i>	196	216	216
Actif circulant	2 009	1 087	710
<i>dont Créances clients</i>	7	32	22
<i>dont Autres créances</i>	918	721	634
<i>dont VMP</i>	6	0	2
<i>dont Disponibilités</i>	1078	334	52
Charges constatées d'avance	85	59	41
Total Actif	2 743	1 693	1 056

(en k€)	30/06/2014	31/12/2013	31/12/2012
Capitaux Propres	756	-1 628	-918
<i>dont Capital social</i>	1 923	1 643	1 464
Autres Fonds Propres	528	555	640
<i>dont Avances conditionnées</i>	528	555	640
Emprunts et Dettes assimilées	1 392	2 624	1 334
<i>dont Emprunts obligataires convertibles</i>	180	700	400
<i>dont Autres emprunts obligataires</i>	2	8	19
<i>dont Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	0	315	0
<i>dont Emprunts et dettes financières divers</i>	5	30	0
<i>dont Fournisseurs et comptes rattachés</i>	678	1 223	849
<i>dont Dettes fiscales et sociales</i>	518	208	66
<i>dont dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	0	140	0
<i>dont Dettes et comptes de régulation</i>	9	0	0
Produits constatés d'avance	68	142	0
Total Passif	2 743	1 693	1 056

(en k€)	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	31/12/2012
	6 mois	6 mois	12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	84	14	31	447
<i>dont Chiffre d'affaires</i>	6	10	17	19
<i>dont subventions d'exploitation</i>	74		5	420
<i>dont Reprises sur amortissement</i>	4	4	9	8
Charges d'exploitation	1 451	982	1 934	1 507
<i>dont Charges et charges externes</i>	552	591	1 088	956
<i>dont impôts et taxes</i>	9	7	26	33
<i>dont Salaires et traitements</i>	609	261	540	369
<i>dont Charges sociales</i>	235	106	225	139
<i>dont Dotations aux amortissements</i>	25	5	11	10
<i>dont Autres charges</i>	21	12	44	0
Résultat d'exploitation	-1 366	-969	-1 903	-1 060
Produits financiers	0	0	0	4
Charges financières	62	4	12	20
Résultat financier	-62	-4	-12	-16
Résultat courant avant impôts	-1 428	-973	-1 914	-1 078
Résultat exceptionnel	0	0	-1	0
Impôts sur les bénéfices	-150	-247	-374	-234
Résultat net	-1 277	-726	-1 541	-843

(en k€)	30/06/2014	31/12/2013	31/12/2012
	6 mois	12 mois	12 mois
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	-1 703	-987	-614
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	-316	-112	-61
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	2 763	1 380	611
Variation de la trésorerie	744	280	-65
<i>Trésorerie à l'ouverture</i>	334	54	119
<i>Trésorerie à clôture</i>	1 078	334	54

B.8 Informations pro forma	Sans objet.
B.9 Prévision de bénéfice	Sans objet.
B.10 Eventuelles réserves et observations sur les informations financières historiques contenues dans les rapports d'audit	Le rapport du commissaire aux comptes relatif aux comptes semestriels au 30 juin 2014, figurant au paragraphe 20.2.1 de la partie I du Prospectus, comporte l'observation suivante : « Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.4 « Continuité d'exploitation » de l'annexe qui précise le contexte d'application du principe de continuité d'exploitation. »
B.11 Fonds de	Au 31 décembre 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société

roulement net	<p>s'élèvent à 3 318 k€.</p> <p>Ainsi, la Société dispose, à la date du présent Prospectus, d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation pour les douze prochains mois.</p>
B.12 Evénements récents	<p>Depuis le 30 juin 2014, les événements notables suivants ont eu lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dossiers pour l'entrée en phase II de QGC001 ont été déposés au CPP (Comité de Protection des Personnes) et à l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament) et les approbations ont été obtenues. - Les essais sur l'insuffisance cardiaque chez le chien en collaboration avec le laboratoire vétérinaire partenaire se déroulent comme prévus. - Le Comité Scientifique de la société a été mis en place sous la présidence du professeur Pierre Corvol, avec trois autres membres, experts internationaux reconnus en cardiologie. - Une aide d'un montant de 260 K€ a été accordée par Bpifrance dans le cadre du programme d'étude de la Société sur les combinaisons de sa nouvelle classe de molécules avec d'autres agents antihypertenseurs. 200 k€ ont été perçus par la Société en septembre 2014. - Le 25 novembre 2014, l'actionnaire Téthys a souscrit un emprunt obligataire auprès de la Société pour un montant de 3 000 k€ et à échéance du 30 juin 2016. Celui-ci pourra être converti en capital par compensation de créance en cas d'offre au public. - Au 31 décembre 2014, la trésorerie de la Société était de 3 318 k€, compte tenu d'un emprunt obligataire de 3 000 K€ souscrit le 5 décembre par son actionnaire Téthys.
C Valeurs mobilières	
C.1 Nature, catégorie et numéro d'identification des actions nouvelles	<p>Les Actions Offertes sont des actions ordinaires de la Société, toutes de même catégorie.</p> <p>La Société est cotée sur Alternext Paris dans le compartiment « Privé » depuis avril 2014.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Son code mnémonique est : ALQGC - Son code ISIN est : FR0011648971 - Sa Classification ICB est : 4573 Biotechnologie
C.2 Devise d'émission	Euro.
C.3 Nombre d'actions émises et valeur nominale	Nombre d'actions émises : 1 550 000 actions pouvant être porté à un maximum de 2 049 875 en cas d'exercice intégral de la clause d'Extension et de l'option de sur-allocation
C.4 Droits attachés aux actions	<p>En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Droit à dividendes ; Droit de vote ; Droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ; Droit de participation à tout excédent en cas de liquidation. <p>Un droit de vote double est conféré aux actions détenues depuis au moins deux ans par un même actionnaire.</p>
C.5 Restrictions à la libre négociabilité des	Sans objet.

actions	
C.6 Demande d'admission à la négociation	<p>L'ensemble des 4 810 087 actions ordinaires existantes sont déjà cotées sur le Compartiment Privé d'Alternext Paris, système multilatéral de négociation organisé (« SMNO »).</p> <p>Les actions nouvelles à provenir de l'émission objet du présent Prospectus, est demandée sur le marché Alternext Paris.</p> <p>Les conditions de négociation de l'ensemble des actions seront fixées dans un avis d'Euronext diffusé le 13 février 2015 selon le calendrier indicatif.</p> <p>La première cotation des Actions Nouvelles de la Société devrait avoir lieu le 13 février 2015.</p> <p>Les négociations devraient débuter au cours de la séance de bourse du 18 février 2015.</p>
C.7 Politique en matière de dividendes	<p>La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.</p> <p>La priorité étant le financement de la croissance et du développement de la Société, la Société n'envisage pas à ce stade de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de distribuer des dividendes au titre de l'exercice 2015.</p>
D Risques	
D.1 Principaux risques propres à l'Emetteur et son secteur d'activité	<p>Les investisseurs sont invités, avant toute décision d'investissement, à prendre en considération les facteurs de risques suivants propres à la Société et à son activité, dont la description complète figure au chapitre 4 de la partie I et qui sont complétés au chapitre 2 de la partie II du présent Prospectus par les principaux risques suivants :</p> <p>En particulier la Société attire l'attention des lecteurs sur les risques liés à l'absence de chiffre d'affaires en attendant la signature d'un accord de licence et à ceux inhérents aux études précliniques et aux essais cliniques.</p> <p>Risque lié aux pertes historiques et aux pertes prévisionnelles Depuis le début de ses activités en 2006, la Société a enregistré des pertes opérationnelles. Au 30 juin 2014, les pertes nettes cumulées s'élevaient à 7 235 k€ y compris une perte nette de 1 277 k€ au 1^{er} semestre 2014. Ces pertes résultent principalement des dépenses importantes dans les programmes de recherche et développement et l'absence de revenus significatifs.</p> <p>La Société prévoit le maintien de pertes opérationnelles au cours des prochaines années, en relation avec ses activités de développement, et en particulier du fait de la poursuite de ses dépenses dans le développement de ses médicaments (les Phases IIa et précliniques).</p> <p>A la date du présent Prospectus, aucun des produits de la Société n'a été mis sur le marché ou licencié et n'a donc généré de chiffre d'affaires. La capacité de la Société à générer du profit viendra de sa capacité à finaliser un partenariat avec un laboratoire pharmaceutique. Les principales sources de revenu connu pour la Société sont les subventions publiques (Bpifrance et ANR) et les remboursements de crédits d'impôt recherche (CIR).</p> <p>La Société ne peut garantir qu'elle génèrera dans un avenir proche des revenus provenant de la vente de licences de ses produits permettant d'atteindre la rentabilité. L'interruption de l'une de ces sources de revenus pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats et son développement.</p> <p>Risques spécifiques liés aux études précliniques et aux essais cliniques La Société réalise des études précliniques⁴ sur l'animal et des essais cliniques sur</p>

⁴ Pour rappel :

	<p>l'homme pour lesquels elle doit assurer la qualité de ses produits ainsi que démontrer leur sécurité d'emploi et leur efficacité dans les indications visées.</p> <p>De manière générale, le temps de développement d'un médicament en santé humaine est long, 12 à 15 ans entre la découverte de la molécule (candidat médicament) et la mise à disposition du médicament pour des patients.</p> <p>Typiquement, les phases de sélection et précliniques durent 2 à 3 ans, une phase I 1 à 2 ans, une phase IIa 1 à 2 ans, une phase IIb 1 à 2 ans, une phase III 2 à 3 ans et l'Autorisation de mise sur le marché 2 à 3 ans. Néanmoins ces durées approximatives demeurent très variables en fonction de la nature des candidats-médicaments (nouvelle entité chimique, produit biologique) et des pathologies ciblées (maladies rares ou traitement thérapeutique aigu ou chronique).</p> <p>Depuis le début de ses activités en 2006, la Société a développé 4 programmes de recherche. Les durées de chaque étape déjà réalisées par la Société à la date du Prospectus sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le programme n°1 (QGC001) a débuté en 2006. La Société a sélectionné le candidat-médicament au cours de l'année 2008 puis a conduit des études de pharmacologie chez l'animal complémentaires (durée environ 1 an) et les études réglementaires de la phase préclinique (durée d'environ 2,5 années). La Société a menée plusieurs études cliniques de phase I entre 2012 et 2013 (durée d'environ 2 années). Elle a défini le protocole de phase clinique IIa au cours de l'année 2014 et a obtenu toutes les validations nécessaires des autorités sanitaires fin 2014. ▪ Le programme n°2 (QGC011) a débuté en 2010. La Société a lancé des études précliniques de pharmacologie chez le rat spontanément hypertendu et a pu sélectionner le candidat-médicament en 2013. La Société prévoit de compléter les études précliniques de pharmacologie chez le rat et de lancer des études précliniques réglementaires sur la biodisponibilité et l'innocuité du produit QGC011 chez le rat et le chien (durée estimée d'environ 2 années). ▪ Le programme n°3 (QGC 006) a débuté en 2007. Ce programme est resté au stade de recherche en étroite collaboration avec les équipes académiques qui sont à l'origine de ces travaux. La Société a sélectionné le deuxième candidat médicament au cours de l'année 2013. ▪ Le programme n°4 (QGC101) a débuté en 2013 avec la sélection du candidat-médicament sur la base d'études précliniques de pharmacologie menée par l'équipe académique dirigée par le Dr. Llorens-Cortès. La Société a préparé en 2014 un programme d'études précliniques afin de démontrer l'efficacité du produit
--	--

Phase préclinique : Tests en laboratoire sur des animaux afin d'évaluer les principaux effets de la molécule et sa toxicité.

Phase I : Etude du comportement de la molécule testée dans l'organisme en fonction du temps (cinétique d'absorption et d'élimination) et analyse de la sécurité et de la tolérance chez l'être humain. Cette phase est menée sur un petit nombre de personnes volontaires et non malades (volontaires sains) ;

Phase IIa : Estimation de l'efficacité et de la sécurité de la molécule sur un nombre limité de malades.

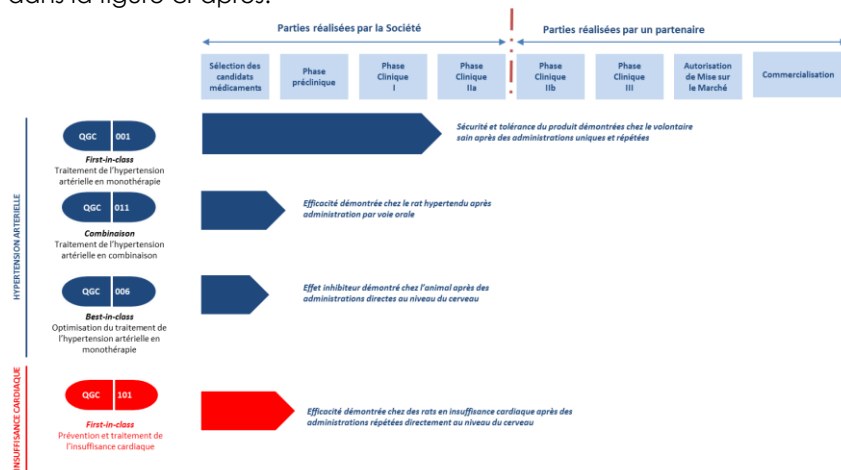
Phase IIb : Détermination de la dose thérapeutique de la molécule sur une plus grande échelle

Phase III : comparaison de l'efficacité du nouveau médicament par rapport au traitement de référence. Cette phase s'adresse à un grand nombre de patients. Les patients sont sélectionnés sur des critères précis qui permettront de répondre à la question de l'efficacité et du bénéfice du médicament testé comme nouveau traitement standard de la maladie concernée.

en doses répétées à la fois chez le chien et le rat post infarctus (durée estimée d'environ 2 années).

Certaines étapes ont eu des durées plus longues que celles généralement observées dans les grands laboratoires pharmaceutiques internationaux car la Société a mené ses études en fonction de ses moyens quitte à ralentir parfois les programmes.

Le stade d'avancement des candidats-médicaments QGC001, QGC011, QGC006 et QGC101 sélectionnés par Quantum Genomics au sein de chaque programme est illustré dans la figure ci-après.



Source : Quantum Genomics

Chaque essai clinique fait l'objet d'une autorisation préalable et d'un contrôle a posteriori et l'ensemble des données de développement est évalué par les autorités réglementaires compétentes.

Ces autorités réglementaires pourraient empêcher la Société d'entreprendre des essais cliniques ou de poursuivre des développements cliniques s'il est avéré que les données présentées n'ont pas été produites en conformité avec la réglementation applicable ou si elles considèrent que le rapport entre les bénéfices escomptés du produit et ses risques éventuels n'est pas suffisant pour justifier l'essai. De plus, la Société pourrait choisir, ou les autorités réglementaires pourraient lui demander, de suspendre ou de mettre fin à des essais cliniques si les patients étaient exposés à des risques imprévus et graves. Des décès et d'autres événements indésirables, liés ou non au traitement faisant l'objet de l'essai, pourraient se produire et imposer à la Société de retarder ou d'interrompre cet essai et ainsi l'empêcher de poursuivre le développement de son produit dans l'indication ciblée voire dans d'autres indications.

Par ailleurs, la réalisation des essais cliniques et la capacité de Quantum Genomics à recruter des patients pour effectuer ces essais dépendent de nombreux facteurs comme :

- la nature de l'indication ciblée ;
- le nombre de patients affectés et éligibles au traitement ;
- l'évolution de la pathologie des patients inclus dans les essais ;
- l'existence d'autres essais cliniques visant la même population ;
- la capacité de la Société à convaincre des investigateurs cliniques à recruter des patients pour ses essais ;
- la possibilité de recruter et de traiter des patients sur un centre d'investigation clinique donné ; et
- la disponibilité de quantités suffisantes de produit.

Les essais étant confiés à des prestataires, la Société dépend de la capacité de ceux-ci à effectuer leurs prestations dans les conditions et les délais convenus. L'éloignement ou la distribution géographique des centres d'investigation cliniques peuvent soulever des difficultés opérationnelles et logistiques, ce qui pourrait entraîner des coûts et délais.

Les essais cliniques et précliniques sont coûteux. Si les résultats de ces essais ne sont pas satisfaisants ou concluants, la Société pourrait être amenée à devoir choisir entre l'abandon du programme, entraînant la perte de l'investissement financier et en temps correspondant, ou sa poursuite, sans garantie que les dépenses supplémentaires ainsi engagées permettent d'aboutir.

L'incapacité de la Société à réaliser et à achever des essais cliniques avec succès pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats et son développement. Bien qu'il s'agisse de risques communs à tous les acteurs de son industrie, ils sont d'autant plus significatifs pour la Société que ses capacités financières et humaines sont limitées.

Ce risque est géré notamment par le choix des prestataires, sous-traitants, le suivi de la conformité par rapport à la réglementation sous le contrôle d'un chef de projet ou d'un responsable chez Quantum Genomics.

Risque relatif au contrat de licence

A la date du présent Prospectus, la Société a obtenu une licence exclusive mondiale de l'Inserm, du CNRS et de l'Université Paris Descartes pour les 3 brevets suivants :

- 1) Concept des BAPAI pour traiter l'hypertension
- 2) Utilisation du QC001 pour le traitement de l'hypertension et des maladies apparentées
- 3) Utilisation du QC006 pour le traitement de l'hypertension et des maladies apparentées

Ces brevets protègent l'utilisation des inhibiteurs de l'Aminopeptidase A, parmi lesquels les produits QGC001 et QGC006, pour le traitement de l'hypertension et des pathologies associées (comme l'insuffisance cardiaque) chez les humains et les animaux.

La licence expirera à la dernière des deux dates suivantes (i) l'expiration du dernier des Brevets quel que soit le pays ou (ii) 10 ans à compter de la date de première commercialisation d'un produit dans un pays.

Cette licence prendra fin si Quantum Genomics:

- ne respecte pas les engagements prévus au contrat,
- est en liquidation ou en redressement judiciaire (sous réserve des lois applicables)
- ne mène aucune étude sur les produits provenant des brevets relatifs à cette licence pendant 6 mois

Compte tenu des trois conditions nécessaires explicitées ci-dessus, la Société estime comme peu probable la perte de cette licence. Toutefois, si un tel cas se produisait, il serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité de la Société, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives

Par un avenant de début novembre 2013 au contrat de licence exclusive du 25 mai 2009 concédé à Quantum Genomics, l'Inserm, le CNRS et l'Université Paris Descartes ont étendu la licence exclusive à toute application pour le traitement des pathologies cardio-vasculaires chez l'homme et l'animal. Les modifications par rapport à l'accord

initial portent sur l'élargissement du champ d'application à la santé animale, sur les montants des paiements d'étape (« milestones ») et des royalties.

Cette licence exclusive mondiale est essentielle au développement de tous les programmes de R&D de la Société.

Risque de liquidité

Le financement du développement de la Société s'est effectué par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentations de capital, par dettes bancaires, par dettes auprès de ses actionnaires/tiers ainsi que par la réception d'aides publiques du type crédit d'impôt recherche et des aides de Bpifrance et de l'ANR.

Financements reçus à la date du présent Prospectus depuis la création de la Société - en k€

Total des Aides Bpifrance & ANR reçues	1 727
Total des augmentations de capital réalisées	10 541
Total du CIR reçu (estimation pour 2014)	1 949
Total dette Obligataire	3 000
Total des financements reçus	17 217

La Société doit recevoir un montant de 3 791 k€ entre le 30 juin 2014 et le 31 juillet 2015. Au 31 décembre 2014, 3 200 k€ ont déjà été reçus : 3 000 K€ de l'actionnaire Téthys et 200 K€ de Bpifrance.

L'actionnaire Téthys a souscrit le 5 décembre 2014 un emprunt obligataire auprès de la Société pour un montant de 3 000 k€, à échéance du 30 juin 2016 et au taux d'intérêt fixe de 3%. Celui-ci pourra être converti en capital par compensation de créance en cas d'offre au public.

Financements attendus entre le 30/06/2014 et le 31 juillet 2015 - en k€

Emission obligataire - Téthys	3 000
Avance remboursable - Bpifrance - test d'efficacité clinique	200
Sous-total Déjà reçu au 31 décembre 2014	3 200
Subvention - ANR - essai clinique	144
Subvention - Bpifrance - Etude de faisabilité	12
Banque - Crédit de trésorerie	300
Solde du CIR 2014 versé en 2015*	135
Sous-total Restant à recevoir	591
Total	3 791

(*) La Société estime son CIR 2014 à 435 k€. Celui sera versé en juillet 2015 et servira à rembourser le crédit de trésorerie de 300 k€. Le solde du CIR s'élève donc à 135 k€.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. Au 31 décembre 2014, la trésorerie de la Société était de 3 318 k€, compte tenu d'un emprunt obligataire de 3 000 K€ souscrit le 5 décembre par son actionnaire Téthys. La Société considère que sa trésorerie disponible à la date du Prospectus devrait lui permettre de financer ses dépenses d'exploitation pour les 12 prochains mois même sans réaliser de nouvelle levée de fonds.

	<p>Toutefois, la Société estime ne pas disposer à ce jour des moyens suffisants pour réaliser l'intégralité de l'étude de phase IIa de son candidat médicament QGC001 dans l'hypertension artérielle et envisage ainsi de se financer auprès des marchés financiers.</p> <p>Les risques liés à l'activité de la Société notamment, les risques de dépendance vis-à-vis des programmes en développement, les risques liés au besoin de financement de l'activité, les risques relatifs au contrat de licence, les risques liés à l'absence de bénéfice thérapeutique, les risques liés à la recherche et à la dépendance vis-à-vis de partenariats actuels et futurs, les risques liés à l'environnement concurrentiel, les risques liés à une protection incertaine des brevets et autres droits de propriété intellectuelle, les risques liés à des brevets et des droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers, les risques liés à l'incapacité de protéger la confidentialité de ses informations et de son savoir-faire, les risques liés à l'absence de réussite commerciale des produits, les risques liés aux partenariats et à la sous-traitance, les risques liés à la mise en jeu de la responsabilité en particulier en matière de responsabilité du fait des produits risques de pénurie de matières premières et des matières essentielles nécessaires à ses activités.</p> <p>Les risques réglementaires notamment les risques liés à l'environnement réglementaire, les risques liés à l'évolution des politiques de remboursement des médicaments, les litiges, les risques liés aux ressources humaines, les risques liés à la nécessité de conserver, d'attirer et de retenir le personnel clé et les conseillers scientifiques assurances et couverture des risques.</p> <p>Les risques financiers notamment le risque de taux, le risque de change, le risque pays et le risque sur actions.</p>
<p>D.2 Principaux risques propres aux actions nouvelles</p>	<p>Les principaux risques liés à l'Offre sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les actions de la Société sont soumises aux fluctuations de marché ; - le cours des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante ; - l'Offre ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce. L'insuffisance des souscriptions (moins de 75 % du montant de l'augmentation de capital envisagée) entraînera l'annulation de l'Offre ; - la cession par les principaux actionnaires existants d'un nombre important d'actions à l'issue de la période de conservation à laquelle ils se sont engagés pourrait avoir un impact défavorable sur le cours de bourse ; - la Société n'entend pas adopter une politique de versement de dividendes réguliers ; - les actions de la Société n'ayant pas vocation à être cotées sur un marché réglementé, les investisseurs ne bénéficieront pas des garanties associées aux marchés réglementés ; - l'exercice des instruments donnant accès au capital existants, ainsi que toutes attributions ou émissions nouvelles entraîneraient une dilution pour les actionnaires.
<p>E Offre</p>	
<p>E.1 Montant total du produit de l'émission et estimation des dépenses totales liées à l'émission</p>	<p>Produit brut de l'Offre</p> <p>Environ 9 068 k€ (étant ramené à environ 6 801 k€ en cas de limitation de l'opération à 75 %) pouvant être porté à environ 10 428 k€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et 11 992 k€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et l'option de sur-allocation (le tout sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 5,85 €).</p> <p>Le produit brut de l'Offre serait ramené à environ 6 278 k€ en cas de limitation de l'opération à 75% et en considérant une hypothèse de cours d'introduction en bas de la fourchette indicative, soit 5,40 €.</p>

	<p>Produit net de l'Offre Environ 8 364 k€ (étant ramené à environ 6 195 k€ en cas de limitation de l'opération à 75 %) pouvant être porté à environ 9 677 k€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et 11 186 k€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et l'option de sur-allocation (le tout sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 5,85 €).</p> <p>Le produit net de l'Offre serait ramené à environ 5 671 k€ en cas de limitation de l'opération à 75% et en considérant une hypothèse de cours d'introduction en bas de la fourchette indicative soit 5,40 €.</p> <p>Estimation des dépenses liées à l'augmentation de capital Les dépenses liées à l'Offre à la charge de la Société sont estimées à environ 703 k€ (en l'absence d'exercice de la Clause d'Extension et de l'option de sur-allocation et sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 5,85 €).</p>
<p>E.2 Raisons de l'offre / Utilisation du produit de l'émission / Montant net maximum estimé du produit de l'augmentation de capital</p>	<p>Au 31 décembre 2014, la trésorerie de la Société s'élève à 3 318 k€ comprenant les fonds issus de l'émission obligataire de décembre 2014 d'un montant de 3 000 k€.</p> <p>Toutefois, la Société estime ne pas disposer à ce jour des moyens suffisants pour réaliser l'ensemble des programmes de R&D prévus sur le 18 prochains mois. L'augmentation de capital d'un montant brut de 9 068 k€ (sur la base du prix médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 5,85 €) constitue la solution privilégiée à l'heure actuelle par la Société pour y parvenir.</p> <p>Une partie de cette augmentation de capital se fera en priorité par compensation de créance de l'obligation de 3 000 k€ souscrite par Thélys en décembre 2014.</p> <p>Dans l'hypothèse d'une augmentation de capital de 9 068 k€, les fonds en numéraire représenteraient 6 068 k€ et auraient pour objet le financement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'étude de phase IIa du candidat médicament QGC001 dans l'hypertension artérielle (3 000 k€). - De deux études menées en parallèle qui sont nécessaires à la préparation du dossier pour l'entrée en phase IIb (dite pivot): bioéquivalence entre le produit QGC001 et sa forme salifiée (lysinate) et toxicologie sur 3 mois pour le chien et le rat (1 000 k€). - de l'avancement des études précliniques sur les combinaisons (QGC011) et le produit best in class (QGC006) dans l'hypertension (1 000 k€) - de la finalisation des études précliniques pour QGC101 dans l'insuffisance cardiaque - qui pourrait ensuite passer directement en phase II (1 000 k€) <p>Il est précisé que la trésorerie actuelle permettra de financer les dépenses d'exploitation courante (hors R&D externalisée) estimées à 3 000 k€ pour les 18 prochains mois.</p> <p>En cas de souscription à hauteur de 75% de l'Offre, le montant brut de l'augmentation de capital serait de 6 277 k€ (sur la base d'un prix en bas de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 5,40 €). Dans ce cas, les fonds en numéraire représenteraient 3 277 k€ et auraient pour objet le financement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une partie de l'étude de phase IIa au sens strict (sans les études parallèles préparatoires à la phase IIb) du candidat médicament QGC001 dans l'hypertension artérielle (2 500 k€). - de l'avancement des études précliniques sur les combinaisons (QGC011) et le produit best in class (QGC006) dans l'hypertension (300 k€) - de l'avancement des études précliniques pour QGC101 dans l'insuffisance cardiaque (300 k€)

	<p>Il est précisé que la trésorerie actuelle permettra de financer les dépenses d'exploitation courante (hors R&D externalisée) à un niveau réduit (2 500 k€ pour les 18 prochains mois) ainsi que l'autre partie de l'étude de phase IIa au sens strict (sans les études parallèles préparatoires à la phase IIb) du candidat médicament QGC001 dans l'hypertension artérielle (500 k€).</p> <p>Ainsi, même en cas de souscription à hauteur de 75% de l'Offre, la Société pourra quand même finaliser l'étude de phase IIa de son candidat médicament QGC001 dans l'hypertension artérielle.</p> <p>Si les conditions de marché ne permettraient pas de réaliser cette opération, la Société entend poursuivre sa recherche de financement auprès d'investisseurs et notamment dans le cadre d'un placement privé.</p>
<p>E.3 Modalités et conditions de l'offre</p>	<p>L'ensemble des actions composant le capital social, soit 4 810 087 actions intégralement souscrites et entièrement libérées et de même catégorie (les « Actions Existantes ») sont déjà inscrites sur Alternext Paris.</p> <p><u>Nature et nombre des titres dont l'admission aux négociations est demandée :</u></p> <p>Les titres de la Société dont l'inscription sur Alternext Paris est demandée sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un maximum de 1 550 000 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital de la Société en numéraire par voie d'offre au public (les « Actions Nouvelles ») ; - Un maximum de 232 500 actions nouvelles complémentaires en cas d'exercice par la Société en totalité de la Clause d'Extension (ensemble, les « Actions Nouvelles Complémentaires »), la Clause d'Extension pouvant être exercée en tout ou partie, en une seule fois, lors de la fixation du prix de l'Offre ; - Un maximum de 267 375 actions nouvelles supplémentaires en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation (les « Actions Nouvelles Supplémentaires »), l'Option de Surallocation pouvant être exercée en tout ou partie, en une seule fois, dans les 30 jours suivant la date de fixation des modalités de l'Offre. <p>Les Actions Nouvelles, les Actions Nouvelles Complémentaires et les Actions Nouvelles Supplémentaires sont définies conjointement comme les « Actions Offertes ».</p> <p>Clause d'Extension</p> <p>En fonction de la demande, la Société pourra, en accord avec le Chef de File et Teneur de Livre, décider d'augmenter le nombre d'Actions Offertes d'un maximum de 15% du nombre initial d'Actions Nouvelles dans le cadre de l'Offre, soit un maximum de 232 500 Actions Nouvelles Complémentaires allouées.</p> <p>Option de Surallocation</p> <p>Afin de couvrir d'éventuelles surallocations, la Société consentira à Invest Securities, une option permettant l'acquisition d'un nombre d'actions représentant un maximum de 15% du nombre d'Actions Nouvelles et d'Actions Nouvelles Complémentaires dans le cadre de l'Offre, soit un maximum de 267 375 Actions Nouvelles Supplémentaires, permettant ainsi de faciliter les opérations de stabilisation.</p> <p>Cette Option de Surallocation pourra être exercée, en tout ou partie, au prix de l'Offre, en une seule fois à tout moment par Invest Securities, selon le calendrier indicatif, jusqu'au 13 mars 2015 (inclus).</p>

Structure de l'Offre

Il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« **Offre** »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **Offre à Prix Ouvert** » ou l'« **OPO** ») ;
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels et, au sein de l'Espace économique européen (excepté notamment, au Royaume Uni, en Italie, aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada et en Australie) (le « **Placement Global** »).

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans ce cadre sera au moins égal à 10 % du nombre total d'actions offertes, hors celles émises dans le cadre de l'exercice éventuel de la Clause d'Extension et avant exercice éventuel de l'Option de Surallocation.

Limitation de l'Offre

L'émission des 1 550 000 actions nouvelles ne fait pas l'objet d'une garantie. La présente augmentation de capital pourrait ne pas être réalisée et les souscriptions pourraient être rétroactivement annulées si les souscriptions reçues représentaient moins des trois-quarts du nombre d'Actions Nouvelles offertes.

Fourchette indicative de prix

La fourchette indicative de prix est fixée entre 5,40 € et 6,30 € par Action Offerte (le « **Prix de l'Offre** »). Le Prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette.

En cas de modification à la hausse de la borne supérieure de la fourchette ou en cas de fixation du Prix de l'Offre au-dessus de la borne supérieure de la fourchette (initiale ou, le cas échéant, modifiée), la date de clôture de l'OPO sera reportée ou une nouvelle période de souscription à l'OPO sera rouverte, selon le cas, de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de diffusion du communiqué de presse signalant cette modification et la nouvelle date de clôture de l'OPO.

Les ordres émis dans le cadre de l'OPO avant la diffusion du communiqué de presse susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'OPO incluse.

Le Prix de l'Offre pourra être librement fixé en dessous de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix ou la fourchette indicative de prix pourra être modifiée à la baisse (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre).

Méthodes de fixation du prix d'Offre

Le Prix de l'Offre résultera de la confrontation de l'offre des actions et des demandes émises par les investisseurs, selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » telle que développée par les usages professionnels, dans le cadre du Placement Global.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance courante.

Intention de souscription :

Téthys, déjà actionnaire de votre société, s'est formellement engagé à souscrire jusqu'à 5 000 k€ représentant un maximum de 50 % des actions nouvelles émises (hors exercice de la clause d'extension et de l'option de surallocation). Cet engagement s'effectuera :

- Par compensation de créances à hauteur de 3 000 k€ maximum **étant précisé que cet ordre sera servi en priorité et intégralement;**

- Par apport en numéraire, jusqu'à 2 000 k€ maximum **étant précisé que cet ordre est sans priorité spécifique et pourrait être réduit au même titre que les ordres des autres investisseurs en fonction de la demande;**

Il est précisé que Téthys n'a pas demandé pas de place au Conseil d'Administration. A la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêt entre Téthys et la Société.

Alix Asset Management, s'est engagée à souscrire jusqu'à 500 k€ maximum, en cas de besoin, pour atteindre le seuil de réalisation représentant 75% des Actions Nouvelles proposées (1 162 500 actions, soit 6 801 K€ sur la base d'un prix médian de 5,85 €). Cet engagement a été signé avant le lancement de l'Offre et il ne s'appliquera, au moment de la centralisation, que si les ordres sont insuffisants pour atteindre le seuil de réalisation représentant 75% des Actions Nouvelles. Cet engagement portera sur le montant nécessaire pour essayer d'atteindre ce seuil dans la limite de 500 K€.

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire détenant plus de 5% du capital n'a l'intention de passer un ordre de souscription.

Garantie :

L'émission ne fait ni l'objet d'une garantie de bonne fin ni d'une garantie de placement.

Intermédiaires financiers :

Service Titres : BNP Paribas Securities Services - Grands Moulins de Pantin - 9 rue du Débarcadère - 93500 Pantin – France.

Modalités de souscription

Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 12 février 2015 à 18 heures (heure de Paris).

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par le Chef de File Teneur de Livre au plus tard le 12 février 2015 à 18 heures (heure de Paris).

Stabilisation

Des opérations en vue de stabiliser ou soutenir le prix de marché des actions de la Société sur le marché Alternext Paris pourront être réalisées du 13 février 2015 au 13 mars 2015 (inclus) par le Chef de File et Teneur de Livre agissant en qualité d'agent stabilisateur.

Établissement financier introducteur

Chef de file teneur de livre : Invest Securities

Calendrier indicatif :

lundi 26 janvier 2015	Visa de l'Autorité des marchés financiers sur le Prospectus
mardi 27 janvier 2015	Diffusion d'un communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'Offre Diffusion par Euronext de l'avis relatif à l'ouverture de l'OPO Ouverture de l'OPO et du Placement Global
jeudi 12 février 2015	Clôture de l'OPO et du Placement Global*
vendredi 13 février 2015	Centralisation de l'OPO Fixation du Prix de l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'Extension

	<p>Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre</p> <p>Diffusion du communiqué de presse indiquant le Prix de l'Offre, le nombre définitif d'Actions Nouvelles et le résultat de l'Offre</p> <p>1^{ère} cotation des Actions Nouvelles de la Société sur le marché Alternext Paris</p> <p>Début de la période de stabilisation éventuelle</p>
mardi 17 février 2015	Règlement-livraison des actions dans le cadre de l'OPO et du Placement Global
mercredi 18 février 2015	Reprise de cotation Début des négociations des Actions Nouvelles de la Société sur le marché Alternext Paris
vendredi 13 mars 2015	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation par le Chef de File et Teneur de Livre Fin de la période de stabilisation éventuelle
	*sauf clôture anticipée
E.4 Intérêts pouvant influencer sensiblement sur l'émission	Invest Securities SA, Chef de File et Teneur de Livre, et Invest Securities Corporate, conseil de la Société, ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur diverses prestations de services financiers, d'investissement et autres à la Société ou aux sociétés de son groupe, à leurs actionnaires ou à leurs mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.
E.5 Personne ou entité offrant de vendre ses actions / Engagement de conservation	<p>Personne ou entité offrant de vendre ses actions Sans objet.</p> <p><i>Engagement de conservation des family office de la Société représentant 53,7 % du capital à la date du Prospectus</i> Sous réserve de certaines exceptions usuelles, l'engagement de conservation portera sur la totalité des la totalité des actions et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société jusqu'à l'expiration d'une durée de 12 mois suivant la date de première cotation des actions de la Société sur le compartiment « Offre public » d'Alternext Paris. Toutefois, si le cours de bourse de la Société dépasse de plus de 20%, et tant qu'il se maintient au-dessus de ce seuil, le prix auquel sera réalisée la première augmentation de capital par voie d'offre au public des titres de la Société, les signataires pourront procéder à des cessions par bloc, jusqu'à 50% des titres qu'ils détiennent au moment de la signature de l'engagement de conservation.</p> <p><i>Engagement de conservation de l'ensemble des dirigeants de la Société représentant 17,2% du capital à la date du Prospectus</i> Sous réserve de certaines exceptions usuelles, l'engagement de conservation portera sur la totalité des la totalité des actions et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société jusqu'à l'expiration d'une durée de 12 mois suivant la date de première cotation des actions de la Société sur le compartiment « Offre public » d'Alternext Paris.</p> <p>Engagement d'abstention de la Société La Société s'est engagée auprès d'Invest Securities, pendant une période expirant 12 mois après la date de règlement-livraison, soit le 17 février 2015, sauf accord préalable écrit d'Invest Securities, à ne pas :</p> <p>(i) procéder, ou s'engager à procéder, à une quelconque émission, offre, cession ou consentir, ou s'engager à consentir, une promesse de cession ou d'achat, nantissement, directs ou indirects, ni à disposer d'une quelconque autre manière de ses propres actions ou d'autres titres financiers donnant droit ou pouvant donner droit, directement ou indirectement, immédiatement ou à terme,</p>

	<p>notamment par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution de titres émis ou à émettre en représentation d'une quotité du capital de la Société (les « Titres de Capital »), ni à conclure aucune autre opération ayant un effet économique équivalent,</p> <p>(ii) procéder, ou s'engager à procéder, à des opérations optionnelles ou de couverture ayant pour vocation ou pour effet probable de résulter en un transfert de Titres de Capital, ni à aucune autre opération ayant un effet économique équivalent, ou</p> <p>(iii) formuler publiquement l'intention de procéder à une ou plusieurs des opérations énumérées aux paragraphes (i) et (ii) ci-dessus. Ainsi, la Société s'engage à ne pas conclure ou s'engager à conclure tout contrat de swap ou autre convention transférant à un tiers, en tout ou partie, les effets économiques de la propriété de Titres de Capital, que ces transactions donnent lieu à un règlement par remise de Titres de Capital ou d'autres titres, ou qu'elles donnent lieu à un règlement en numéraire ou autrement.</p> <p>Sont exclues du champ d'application de ce qui précède :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'émission des Actions Nouvelles dans le cadre de l'opération ; - l'émission d'actions dans le cadre d'exercice de bons de souscription existants à la date du présent contrat ; les opérations d'achat ou de vente réalisées après la fin de la période de stabilisation dans le cadre d'un contrat de liquidité qui serait conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie AMAFI reconnue par l'AMF ; - l'émission de bons de souscriptions émis dans le cadre de la politique de ressource humaine mise en place par la Société, dans la limite de 15% de dilution maximale⁵ et devant intervenir au 1^{er} semestre 2015 au profit de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les salariés de l'entreprise : Lionel Ségard, Marc Karako, Jean-Philippe Milon, Fabrice Balavoine, Olivier Madonna, Yannick Marc et Véronique Pellicer. ▪ Les autres membres du conseil d'administration : Christian Béchon et Maurice Salama ▪ Les 2 principaux inventeurs : Pierre Corvol et Catherine Llorens-Cortes. 												
<p>E.6 Montant et pourcentage de dilution</p>	<p>Incidence sur les capitaux propres</p> <p>A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres par action (calculs effectués sur la base des capitaux propres au 30 juin 2014 - audités - d'une levée de fonds nette des frais relatifs à l'émission, du nombre d'actions composant le capital social de la Société à cette date et de l'exercice de tous les instruments dilutifs) serait la suivante :</p> <table border="1" data-bbox="443 1541 1417 1765"> <thead> <tr> <th>Quote-part des capitaux propres par action (en euros)</th> <th>Base non diluée</th> <th>Base diluée(1)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente opération</td> <td>0,16 €</td> <td>0,43 €</td> </tr> <tr> <td>Après émission de 1162500 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'Offre à 75%) (2)</td> <td>1,16 €</td> <td>1,29 €</td> </tr> <tr> <td>Après émission de 1550000 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'Offre à 100%)</td> <td>1,43 €</td> <td>1,52 €</td> </tr> </tbody> </table>	Quote-part des capitaux propres par action (en euros)	Base non diluée	Base diluée(1)	Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente opération	0,16 €	0,43 €	Après émission de 1162500 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'Offre à 75%) (2)	1,16 €	1,29 €	Après émission de 1550000 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'Offre à 100%)	1,43 €	1,52 €
Quote-part des capitaux propres par action (en euros)	Base non diluée	Base diluée(1)											
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente opération	0,16 €	0,43 €											
Après émission de 1162500 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'Offre à 75%) (2)	1,16 €	1,29 €											
Après émission de 1550000 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'Offre à 100%)	1,43 €	1,52 €											

⁵ La dilution s'entend ici comme le nombre d'actions issues de l'exercice de tous les instruments dilutifs existants avant opération (BSA 2009, BSA 06-2010, BSA 06-2012, BSA 11-13) et celles issues du plan de BSA émis post-opération divisé par le nombre d'actions post-opération, tenant compte (i) le cas échéant des actions issues de l'exercice de la clause d'extension et de l'option de surallocation (ii) des actions issues de l'exercice de tous les instruments dilutifs existants avant opération (BSA 2009, BSA 06-2010, BSA 06-2012, BSA 11-13) et (iii) des actions issues du plan de BSA émis post-opération.

Après émission de 1782500 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'Offre à 100% et exercice de la Clause d'Extension)	1,58 €	1,66 €
Après émission de 2049875 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'Offre à 100% et exercice de la Clause d'Extension et Option de sur-allocation)	1,74 €	1,80 €

(1) En cas d'exercice des instruments dilutifs existant en date du présent document et donnant droit à l'attribution de 692374 actions supplémentaires potentielles
(2) Dans le cas où les souscriptions représenteraient seulement les trois-quarts du nombre d'Actions Nouvelles.

Incidence sur la participation dans le capital d'un actionnaire
A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date du présent prospectus et de l'exercice de tous les instruments dilutifs) est la suivante :

Participation de l'actionnaire (en %)	Base non diluée	Base diluée(1)
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente opération	1,00%	0,87%
Après émission de 1162500 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'Offre à 75%) (2)	0,81%	0,72%
Après émission de 1550000 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'Offre à 100%)	0,76%	0,68%
Après émission de 1782500 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'Offre à 100% et exercice de la Clause d'Extension)	0,73%	0,66%
Après émission de 2049875 actions nouvelles provenant de la présente opération (réalisation de l'Offre à 100% et exercice de la Clause d'Extension et l'Option de sur-allocation)	0,70%	0,64%

(1) En cas d'exercice des instruments dilutifs existant en date du présent document et donnant droit à l'attribution de 692374 actions supplémentaires potentielles
(2) Dans le cas où les souscriptions représenteraient seulement les trois-quarts du nombre d'Actions Nouvelles.

Incidence sur la composition du capital social et des droits de vote avant et après opération
Il est précisé que conformément à la politique de ressource humaine mise en place par la Société qui permet à des salariés, consultants, administrateurs et inventeurs de pouvoir souscrire à des bons de souscription d'actions, le Conseil d'Administration de Quantum Genomics autorisera l'émission de BSA après la réalisation de l'Offre. Les bénéficiaires des BSA seront :

- Tous les salariés de l'entreprise : Lionel Ségard, Marc Karako, Jean-Philippe Milon, Fabrice Balavoine, Olivier Madonna, Yannick Marc et Véronique Pellicer.
- Les autres membres du conseil d'administration : Christian Béchon et Maurice Salama
- Les 2 principaux inventeurs : Pierre Corvol et Catherine Llorens-Cortes.

Cette émission de BSA a été autorisée par la 17^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2013. Ces BSA devaient être émis au 1^{er} semestre 2015. Ces BSA permettront la souscription d'actions de la Société engendrant une dilution maximale ⁴de 15%. Ces BSA seront émis à un prix d'environ 10% du Prix de l'Offre et le prix d'exercice d'un

⁴ La dilution s'entend ici comme le nombre d'actions issues de l'exercice de tous les instruments dilutifs existants avant opération (BSA 2009, BSA 06-2010, BSA 06-2012, BSA 11-13) et celles issues du plan de BSA émis post-opération divisé par le nombre d'actions post-opération, tenant compte (i) le cas échéant des actions issues de l'exercice de la clause d'extension et de l'option de sur-allocation (ii) des actions issues de l'exercice de tous les instruments dilutifs existants avant opération (BSA 2009, BSA 06-2010, BSA 06-2012, BSA 11-13) et (iii) des actions issues du plan de BSA émis post-opération.

BSA sera égal ou supérieur au Prix de l'Offre.

Ces BSA seront émis à un prix d'environ 10% du Prix de l'Offre et le prix d'exercice d'un BSA sera égal ou supérieur au Prix de l'Offre.

Dans les tableaux qui suivent le capital social dilué ne tient pas compte de l'exercice des BSA décrit ci-dessus.

Détention avant et après l'Offre

Les calculs réalisés pour l'ensemble des tableaux ci-dessous sont basés sur les hypothèses suivantes :

- (i) un prix égal au point médian de la fourchette indicative de Prix de l'Offre, soit 5,85 euros,
- (ii) le nombre de droits de vote double est de 925 572,
- (iii) l'engagement de souscription de Téthys est servi à hauteur de 3 000 k€,
- (iv) le capital social dilué tient compte de l'exercice des BSA qui seront émis au bénéfice des salariés, consultants, administrateurs et inventeurs.
 - des 2 022 870 **BSA 2009** : Si l'intégralité de ces BSA était exercée, ceux-ci donneraient droit à **220 269** actions nouvelles.
 - des 5 766 967 **BSA 06-10** : Si l'intégralité de ces BSA était exercée, ceux-ci donneraient droit à **320 387** actions nouvelles.
 - des 1 120 000 **BSA 06-12** : Si l'intégralité de ces BSA était exercée, ceux-ci donneraient droit à **54 167** actions nouvelles.
 - des 97 551 **BSA 11-13** : Si l'intégralité de ces BSA était exercée, ceux-ci donneraient droit à **97 551** actions nouvelles.
- (v) le capital social dilué ne tient pas compte de l'exercice des BSA qui seront émis au bénéfice des salariés, consultants, administrateurs et inventeurs après l'opération.

Détention avant l'offre

Actionnaires	Capital existant				Capital dilué			
	Nombre de titres	% de détention	Nbre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre de titres	% de détention	Nbre de droits de vote	% de droits de vote
Alix Asset Management PTE Ltd.	1 006 608	20,93%	1 284 386	22,39%	1 006 608	18,29%	1 284 386	19,98%
Grand Allied Creation Compagny Ltd.	785 505	16,33%	1 063 283	18,54%	785 505	14,28%	1 063 283	16,54%
Téthys	318 667	6,62%	318 667	5,56%	318 667	5,79%	318 667	4,96%
Delore & Associés SAS	280 581	5,83%	419 469	7,31%	280 581	5,10%	419 469	6,53%
ADOR Corporation	193 055	4,01%	386 110	6,73%	193 055	3,51%	386 110	6,01%
Sous-total Family Office	2 584 416	53,73%	3 471 915	60,53%	2 584 416	46,97%	3 471 915	54,01%
Lionel SEGARD - Président directeur Général	395 119	8,21%	395 119	6,89%	619 034	11,25%	619 034	9,63%
Marc KARAKO - Directeur Financier et Administrateur	122 135	2,54%	122 135	2,13%	150 474	2,73%	150 474	2,34%
Christian BECHON - Administrateur	114 080	2,37%	114 080	1,99%	148 122	2,69%	148 122	2,30%
Michel LEPERS	60 333	1,25%	60 333	1,05%	112 696	2,05%	112 696	1,75%
Jean-Philippe MILON	57 040	1,19%	57 040	0,99%	84 182	1,53%	84 182	1,31%
Maurice SALAMA et via Multifinances International	64 912	1,35%	64 912	1,13%	166 061	3,02%	166 061	2,58%
Fabrice BALAVOINE	13 709	0,29%	13 709	0,24%	64 312	1,17%	64 312	1,00%
Olivier Madonna	0	0,00%	0	0,00%	19 086	0,35%	19 086	0,30%
Sous-total Managers	827 328	17,20%	827 328	14,42%	1 363 967	24,79%	1 363 967	21,22%
Flottant	1 398 343	29,07%	1 436 416	25,04%	1 554 078	28,24%	1 592 151	24,77%
Total	4 810 087	100%	5 735 659	100%	5 502 461	100%	6 428 033	100%

En cas de réalisation de l'Offre à 75%

Actionnaires	Capital existant				Capital dilué			
	Nombre de titres	% de détention	Nbre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre de titres	% de détention	Nbre de droits de vote	% de droits de vote
Alix Asset Management PTE Ltd.	1 006 608	16,85%	1 284 386	18,62%	1 006 608	15,10%	1 284 386	16,92%
Grand Allied Creation Compagny Ltd.	785 505	13,15%	1 063 283	15,41%	785 505	11,79%	1 063 283	14,01%
Tethys	831 487	13,92%	831 487	12,05%	831 487	12,48%	831 487	10,95%
Delore & Associés SAS	280 581	4,70%	419 469	6,08%	280 581	4,21%	419 469	5,53%
ADOR Corporation	193 055	3,23%	386 110	5,60%	193 055	2,90%	386 110	5,09%
Sous-total Family Office	3 097 236	51,86%	3 984 735	57,77%	3 097 236	46,47%	3 984 735	52,50%
Lionel SEGARD - Président directeur Général	395 119	6,62%	395 119	5,73%	619 034	9,29%	619 034	8,16%
Marc KARAKO - Directeur Financier et Administrateur	122 135	2,04%	122 135	1,77%	150 474	2,26%	150 474	1,98%
Christian BECHON - Administrateur	114 080	1,91%	114 080	1,65%	148 122	2,22%	148 122	1,95%
Michel LEPERS	60 333	1,01%	60 333	0,87%	112 696	1,69%	112 696	1,48%
Jean-Philippe MILON	57 040	0,96%	57 040	0,83%	84 182	1,26%	84 182	1,11%
Maurice SALAMA et via Multifinances International	64 912	1,09%	64 912	0,94%	166 061	2,49%	166 061	2,19%
Fabrice BALAVOINE	13 709	0,23%	13 709	0,20%	64 312	0,96%	64 312	0,85%
Olivier Madonna	0	0,00%	0	0,00%	19 086	0,29%	19 086	0,25%
Sous-total Managers	827 328	13,85%	827 328	11,99%	1 363 967	20,46%	1 363 967	17,97%
Flottant	2 048 023	34,29%	2 086 096	30,24%	2 203 758	33,06%	2 241 831	29,53%
Total	5 972 587	100%	6 898 159	100%	6 664 961	100%	7 590 533	100%

En cas de réalisation de l'Offre à 100%

Actionnaires	Capital existant				Capital dilué			
	Nombre de titres	% de détention	Nbre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre de titres	% de détention	Nbre de droits de vote	% de droits de vote
Alix Asset Management PTE Ltd.	1 006 608	15,83%	1 284 386	17,63%	1 006 608	14,27%	1 284 386	16,10%
Grand Allied Creation Compagny Ltd.	785 505	12,35%	1 063 283	14,59%	785 505	11,14%	1 063 283	13,33%
Tethys	831 487	13,07%	831 487	11,41%	831 487	11,79%	831 487	10,42%
Delore & Associés SAS	280 581	4,41%	419 469	5,76%	280 581	3,98%	419 469	5,26%
ADOR Corporation	193 055	3,04%	386 110	5,30%	193 055	2,74%	386 110	4,84%
Sous-total Family Office	3 097 236	48,70%	3 984 735	54,69%	3 097 236	43,92%	3 984 735	49,95%
Lionel SEGARD - Président directeur Général	395 119	6,21%	395 119	5,42%	619 034	8,78%	619 034	7,76%
Marc KARAKO - Directeur Financier et Administrateur	122 135	1,92%	122 135	1,68%	150 474	2,13%	150 474	1,89%
Christian BECHON - Administrateur	114 080	1,79%	114 080	1,57%	148 122	2,10%	148 122	1,86%
Michel LEPERS	60 333	0,95%	60 333	0,83%	112 696	1,60%	112 696	1,41%
Jean-Philippe MILON	57 040	0,90%	57 040	0,78%	84 182	1,19%	84 182	1,06%
Maurice SALAMA et via Multifinances International	64 912	1,02%	64 912	0,89%	166 061	2,35%	166 061	2,08%
Fabrice BALAVOINE	13 709	0,22%	13 709	0,19%	64 312	0,91%	64 312	0,81%
Olivier Madonna	0	0,00%	0	0,00%	19 086	0,27%	19 086	0,24%
Sous-total Managers	827 328	13,01%	827 328	11,36%	1 363 967	19,34%	1 363 967	17,10%
Flottant	2 435 523	38,29%	2 473 596	33,95%	2 591 258	36,74%	2 629 331	32,96%
Total	6 360 087	100%	7 285 659	100%	7 052 461	100%	7 978 033	100%

En cas de réalisation de l'Offre à 100% et exercice de l'intégralité de la clause d'extension

Actionnaires	Capital existant				Capital dilué			
	Nombre de titres	% de détention	Nbre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre de titres	% de détention	Nbre de droits de vote	% de droits de vote
Alix Asset Management PTE Ltd.	1 006 608	15,27%	1 284 386	17,08%	1 006 608	13,82%	1 284 386	15,64%
Grand Allied Creation Compagny Ltd.	785 505	11,91%	1 063 283	14,14%	785 505	10,78%	1 063 283	12,95%
Tethys	831 487	12,61%	831 487	11,06%	831 487	11,41%	831 487	10,13%
Delore & Associés SAS	280 581	4,26%	419 469	5,58%	280 581	3,85%	419 469	5,11%
ADOR Corporation	193 055	2,93%	386 110	5,14%	193 055	2,65%	386 110	4,70%
Sous-total Family Office	3 097 236	46,98%	3 984 735	53,00%	3 097 236	42,52%	3 984 735	48,53%
Lionel SEGARD - Président directeur Général	395 119	5,99%	395 119	5,26%	619 034	8,50%	619 034	7,54%
Marc KARAKO - Directeur Financier et Administrateur	122 135	1,85%	122 135	1,62%	150 474	2,07%	150 474	1,83%
Christian BECHON - Administrateur	114 080	1,73%	114 080	1,52%	148 122	2,03%	148 122	1,80%
Michel LEPERS	60 333	0,92%	60 333	0,80%	112 696	1,55%	112 696	1,37%
Jean-Philippe MILON	57 040	0,87%	57 040	0,76%	84 182	1,16%	84 182	1,03%
Maurice SALAMA et via Multifinances International	64 912	0,98%	64 912	0,86%	166 061	2,28%	166 061	2,02%
Fabrice BALAVOINE	13 709	0,21%	13 709	0,18%	64 312	0,88%	64 312	0,78%
Olivier Madonna	0	0,00%	0	0,00%	19 086	0,26%	19 086	0,23%
Sous-total Managers	827 328	12,55%	827 328	11,00%	1 363 967	18,72%	1 363 967	16,61%
Flottant	2 668 023	40,47%	2 706 096	35,99%	2 823 758	38,76%	2 861 831	34,86%
Total	6 592 587	100%	7 518 159	100%	7 284 961	100%	8 210 533	100%

En cas de réalisation de l'Offre à 100% et exercice de l'intégralité de la clause d'extension et de l'option de sur-allocation

Actionnaires	Capital existant				Capital dilué			
	Nombre de titres	% de détention	Nbre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre de titres	% de détention	Nbre de droits de vote	% de droits de vote
Alix Asset Management PTE Ltd.	1 006 608	14,67%	1 284 386	16,50%	1 006 608	13,33%	1 284 386	15,15%
Grand Allied Creation Compagny Ltd.	785 505	11,45%	1 063 283	13,66%	785 505	10,40%	1 063 283	12,54%
Tethys	831 487	12,12%	831 487	10,68%	831 487	11,01%	831 487	9,81%
Delore & Associés SAS	280 581	4,09%	419 469	5,39%	280 581	3,72%	419 469	4,95%
ADOR Corporation	193 055	2,81%	386 110	4,96%	193 055	2,56%	386 110	4,55%
Sous-total Family Office	3 097 236	45,15%	3 984 735	51,18%	3 097 236	41,01%	3 984 735	47,00%
Lionel SEGARD - Président directeur Général	395 119	5,76%	395 119	5,08%	619 034	8,20%	619 034	7,30%
Marc KARAKO - Directeur Financier et Administrateur	122 135	1,78%	122 135	1,57%	150 474	1,99%	150 474	1,77%
Christian BECHON - Administrateur	114 080	1,66%	114 080	1,47%	148 122	1,96%	148 122	1,75%
Michel LEPERS	60 333	0,88%	60 333	0,77%	112 696	1,49%	112 696	1,33%
Jean-Philippe MILON	57 040	0,83%	57 040	0,73%	84 182	1,11%	84 182	0,99%
Maurice SALAMA et via Multifinances International	64 912	0,95%	64 912	0,83%	166 061	2,20%	166 061	1,96%
Fabrice BALAVOINE	13 709	0,20%	13 709	0,18%	64 312	0,85%	64 312	0,76%
Olivier Madonna	0	0,00%	0	0,00%	19 086	0,25%	19 086	0,23%
Sous-total Managers	827 328	12,06%	827 328	10,63%	1 363 967	18,06%	1 363 967	16,09%
Flottant	2 935 398	42,79%	2 973 471	38,19%	3 091 133	40,93%	3 129 206	36,91%
Total	6 859 962	100%	7 785 534	100%	7 552 336	100%	8 477 908	100%

Il est par ailleurs précisé, à titre indicatif, que dans le cas où les 1 550 000 actions étaient souscrites et que l'ordre de Téthys était servi à hauteur de 50% du nombre d'actions émis, que la participation de Téthys représenterait 17,2 % du capital social et 15,1% des droits de vote.

E.7 Dépenses facturées à l'investisseur

Sans objet.